



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Etablissements : Haute-Corse

Question écrite n° 8635

Texte de la question

M Pierre Pasquini appelle l'attention de M le garde des sceaux, ministre de la justice, sur la situation extrêmement difficile que connaît la maison d'arrêt de Bastia. Le personnel de celle-ci demande le remplacement de deux surveillants mutes l'un au centre de détention agricole de Casabianda, l'autre à la maison d'arrêt de Perpignan. Un autre surveillant est en disponibilité, un autre encore en conge de longue durée et enfin l'un de ces surveillants est récemment décédé. Parmi le personnel restant à l'établissement deux sont en conge de longue maladie, un autre en arrêt à la suite d'un accident du travail et enfin deux autres surveillants sont hospitalisés en psychiatrie. Au total il manque donc 11 surveillants. Cette situation, avec des variantes, dure depuis des années et jusqu'ici aucune disposition n'a été prise pour assurer la présence du personnel indispensable. En raison de ces mutations ou de ces absences, le personnel restant mène une vie professionnelle et familiale difficile. Il lui demande quelles mesures il envisage de prendre rapidement afin de remédier à une situation manifestement intolérable.

Texte de la réponse

Reponse. - Le garde des sceaux, ministre de la justice, précise à l'honorable parlementaire qu'actuellement vingt-huit surveillants sont en fonction à la maison d'arrêt de Bastia pour un effectif théorique fixe à trente et un agents. Il est, en conséquence, prévu d'affecter, dès la fin du premier semestre, trois agents à cet établissement, afin de rétablir une situation normale des effectifs.

Données clés

Auteur : [M. Pasquini Pierre](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8635

Rubrique : Systeme penitentiaire

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 janvier 1989, page 334